



# ***La Commission Locale d'Information de Cadarache***

[www.cli-cadarache.fr](http://www.cli-cadarache.fr)



# Cadarache : deux sites nucléaires

- **Centre CEA Cadarache :**
  - Centre de recherche et développement technologiques pour l'énergie nucléaire créé en 1959,
  - 17 INB (réacteurs de recherche expérimentaux, laboratoires, installations d'entreposage et de service) ;
  - 1 INBS (INBS-PN) ;
  - 5 500 travailleurs.
- **Iter :**
  - projet de réacteur de recherche sur la fusion nucléaire ;
  - Organisation internationale (IO) associant 7 partenaires (USA, Russie, Union européenne, Japon, Corée, Chine, Inde) ;
  - 1 INB en projet (Enquête publique DAC en 2011).

# Cadarache : trois commissions d'information

- Cli de Cadarache créée en 1994 auprès des INB exploitées par le CEA ;
- Commission d'information créée en 2004 auprès de l'INBS-PN exploitée par le CEA ;
- Cli Iter créée en 2008 auprès du site Iter (projet d'INB exploitée par IO).

# La Cli : cadre juridique

- **Circulaire Mauroy** du 15/12/81 : permet la mise en place, à l'initiative du Conseil général, d'une commission d'information auprès de chaque grand équipement énergétique. Les Cli sont facultatives.

*La Cli de Cadarache est créée le 23/11/03 en application de cette circulaire.*

- **Loi du 13/06/06** relative à la **transparence** et à la **sécurité** en matière **nucléaire** (Loi TSN, art. 22) : reprend et développe les principes de la circulaire Mauroy. Les Cli deviennent obligatoires ;
- **Décret du 12/03/08** relatif aux Cli (Décret Cli).

*La Cli de Cadarache a été mise en conformité avec ces textes en 2009.*

# Création de la Cli

- Une Cli est créée auprès de chaque site nucléaire par le Président du Conseil général ;
- La Cli est présidée par le Président du Conseil général ou par un élu nommé par lui ;
- Les membres de la Cli sont nommés par le Président du Conseil général.

# Composition de la Cli

La Cli comprend :

- des élus : parlementaires et représentants des communes, des départements et des régions concernés (périmètre PPI) ;
- des représentants d'associations de protection de l'environnement des départements concernés ;
- des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives ;
- des personnes qualifiées (sécurité nucléaire, communication, professions médicales) et représentants du monde économique (chambres consulaires).

*Les élus représentent au moins 50% des membres de la Cli et chacune des autres catégories, au moins 10%.*

# **La Cli de Cadarache**

## **42 membres :**

- *22 élus : 4 députés, 4 sénateurs, CG 13 (2), CG 83, CG 84, CG 04, CR PACA, CPA, Communes de St-Paul-lez-Durance, Jouques, Ginasservis, Rians, Vinon-sur-Verdon, Corbières et Beaumont-de-Pertuis ;*
- *8 représentants d'associations de protection de l'environnement : APMNE, CDEJP, FARE Sud, UDVN 04, UDVN 83, UDVN 84, UFC Que choisir, WWF France (se retire en 2011) ;*
- *6 représentants des organisations syndicales de salariés représentatives : CGT, CFDT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA-SPAEN ;*
- *6 personnes qualifiées et représentants du monde économique : ONM 13, CRCI PACA, CRA PACA, CMA PACA, 1 expert sécurité nucléaire et 1 expert communication.*

# Mission de la Cli 1/4

## Article 22 de la loi TSN :

- La Cli est « *chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site. La Cli assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.* »

# Prérogatives de la Cli 1/3

- peut faire réaliser des expertises, y compris des études épidémiologiques, et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement ;

*Cli Cadarache :*

- *Dossier enquête publique CEDRA (GSIEN, 2002),*
  - *Impact des rejets de Cadarache sur l'environnement (CRIIRAD, 2008-2009),*
  - *Impact des rejets radioactifs liquides sur la Durance (IRSN/CEREGE, 2010-2012)*
- est informée par l'exploitant des demandes d'information qui lui sont adressées par le public et des réponses qui leur sont faites ;

## Prérogatives de la Cli 2/3

- reçoit de l'exploitant, de l'ASN et des autres services de l'Etat tous documents et informations nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;
- est informée par l'exploitant de tout incident ou accident survenant dans les INB (une trentaine par an) ;  
*2009 : incident niveau 2 ATPu.*
- peut être consultée sur tout projet concernant le périmètre des INB. Cette consultation est obligatoire pour tout projet faisant l'objet d'une enquête publique.  
*2009 : nouvelles limites de prélèvement et de consommation d'eau, de transfert et de rejets des effluents liquides et gazeux des INB civiles du Centre de Cadarache ;*  
*2008 : déclassement de l'installation Harmonie (INB 41) ;*  
*2007 : mise à l'arrêt définitif et démantèlement des installations ATPu et LPC.*

## Prérogatives de la Cli 3/3

- peut saisir l'ASN et les ministres concernés de toute question relative à la sûreté nucléaire et à la radioprotection intéressant le site;
- peut être saisie pour avis par le CODERST;
- échange avec le HCTISN tous renseignements utiles à l'exercice de leurs missions ;  
*20/11/09 : incident ATPu.*
- auditionne à leur demande les représentants désignés par le CHSCT chaque fois qu'ils l'estiment nécessaire. Elle peut également les solliciter.  
*16/03/11 : audition CHSCT Cadarache (organisation de la radioprotection).*

# Fonctionnement de la Cli

- Un règlement intérieur organise ses travaux ;
- Un bureau qui comprend au moins un représentant de chaque catégorie de membres ;
- Des commissions permanentes spécialisées ;
- Deux réunions plénières au moins par an ;
- Les représentants de l'ASN, de l'Etat et de l'exploitant assistent aux travaux de la Cli avec voix consultative ;
- Un rapport d'activité rendu public ;
- Possibilité d'adopter le statut associatif.
- Le secrétariat est assuré par le Conseil général sauf si la Cli est sous statut associatif ;

# Organisation de la Cli de Cadarache

La Cli est constituée en association depuis 2006. Elle a mis ses statuts et son règlement intérieur en conformité avec la loi TSN en 2009.

## **BUREAU (6 membres) :**

Président : R. Pizot  
Vice-président : G. Albert  
Représentante des élus : M. Noé  
Représentante des associations : B. Dailcroix  
Représentant des syndicats : P. Mercier (trésorier)  
Représentant des personnes qualifiées et du monde économique : Fr. Galizi

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION (17 membres)**

9 élus  
3 représentants des associations  
3 représentants des syndicats  
2 représentants des personnes qualifiées et du monde économique

# Organisation de la Cli de Cadarache

Deux commissions permanentes spécialisées :

## Commission Environnement

Président : .Fr. Galizi  
Vice-président : A. Mailliat

- Examen des incidents
- Examen des rapports annuels de l'exploitant
- Reçoit les lettres de suite des inspections de l'ASN
- Préparation des expertises, études et analyses
- Visites d'installations

## Commission Communication

Président : R. Villena  
Vice-présidente : B. Dailcroix

- Comité de rédaction du CLIC info
- Préparation des réunions publiques
- Préparation des autres actions d'information de la Cli

Des groupes de travail peuvent être créés pour étudier un sujet, un dossier particulier ou préparer une décision.

# La Cli de Cadarache : information du public

- Site Internet [www.cli-cadarache.fr](http://www.cli-cadarache.fr)



- *CLIC info* :
  - trimestriel
  - 8 pages
  - 13 000 exemplaires



- Réunions publiques



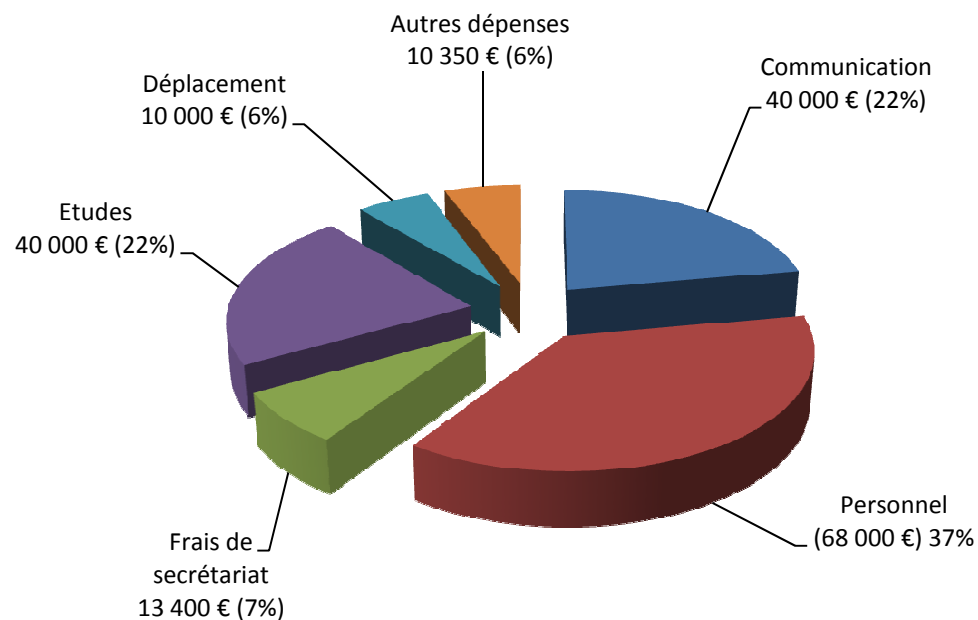
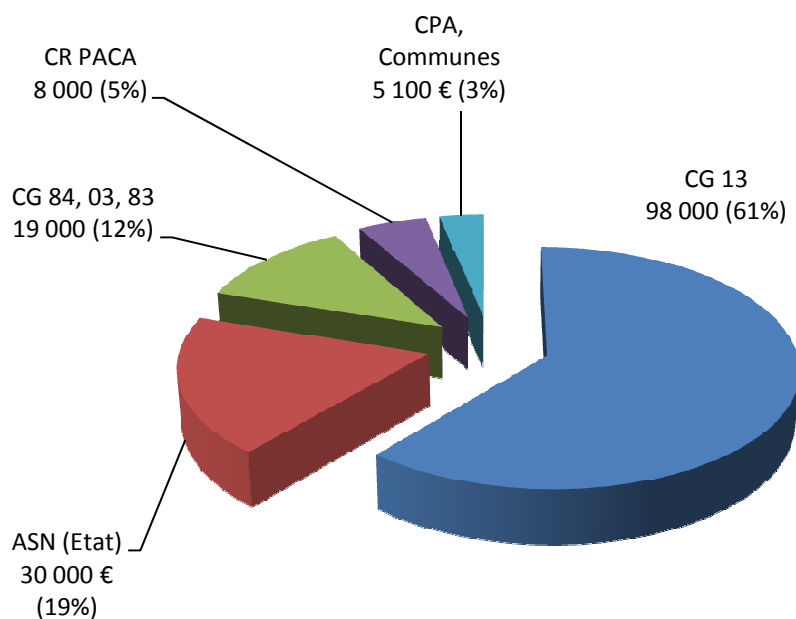
# L'activité de la Cli de Cadarache en 2011

## 28 réunions :

- 4 réunions plénières, dont une ouverte au public ;
- 3 réunions du Conseil d'administration ;
- 2 réunions du Bureau ;
- 4 réunions de la Commission Environnement ;
- 9 réunions de la Commission Communication ;
- 5 réunions du GT *Etude Durance* ;
- 1 réunion du GT *Document de synthèse bilans annuels exploitant*.

# Financement de la Cli de Cadarache

- Ressources 2011 : 160 100 €
- Budget 2011 : 182 250 €



# Un secrétariat commun avec la Cli Iter

Espace du Pays d'Aix, 8 rue du Château de l'horloge à Aix-en-Provence (Jas de Bouffan).

Tél. 04 42 124 064,

[www.cli-cadarache.fr](http://www.cli-cadarache.fr),

[contact@cli-cadarache.fr](mailto:contact@cli-cadarache.fr), [contact@cli-iter.fr](mailto:contact@cli-iter.fr)

## Composé de :

- Cyril Fourcaud, directeur territorial mis à disposition par le Conseil général 13 ([cyrilfourcaud@cli-cadarache.fr](mailto:cyrilfourcaud@cli-cadarache.fr)),
- Agnès Bourgeois, rédacteur territorial mis à disposition par le Conseil général 13 ([agnesbourgeois@cli-cadarache.fr](mailto:agnesbourgeois@cli-cadarache.fr)),
- Sylvie Montpellier, salariée de la Cli Iter ([sylviemontpelleir@cli-iter.fr](mailto:sylviemontpelleir@cli-iter.fr)).

# La Cli Iter

- Créée le 17/11/2008 auprès du site Iter ;
- 1<sup>ère</sup> réunion d'installation le 07/12/09 ;
- 42 membres (idem Cli Cadarache) ;
- Présidée par Roger Pizot, maire de St-Paul-lez-Durance ;
- Statut associatif (idem Cli de Cadarache) ;
- Budget 2011 : 75 000 € ;
- *La lettre de la Cli Iter* (4 pages, 13 000 ex) ;
- Projet de portail Internet commun avec la Cli de Cadarache.



# L'activité de la Cli Iter en 2011

## 20 réunions :

- 3 réunions plénières ;
- 3 réunions du Conseil d'administration ;
- 3 réunions du Bureau ;
- 7 réunions du Groupe de travail *Dossier d'enquête publique Iter* ;
- 4 réunions du Groupe de travail *Communication*.

# Points forts de l'activité en 2011

- La santé et la sécurité au travail sur le chantier Iter (09/02) ;
- Le logement et le transport des travailleurs du chantier Iter (09/02) ;
- Visite du chantier Iter (17/06) ;
- Enquête publique Iter du 15 juin au 4 août (demande d'autorisation de création de l'installation nucléaire de base) ;
  - la Cli, consultée pour avis sur un dossier de plus de 3000 pages,
  - la Cli invite la commission d'enquête à assister à ses travaux (17/06),
  - la Cli formule 34 observations, demandes ou recommandations (21/07) (cf. *Lettre de la Cli Iter n°2*) ;
  - la Cli invite la Commission d'enquête à lui présenter ses travaux (28/11).
- Visite de l'itinéraire Iter (21/09).

# Les Cli

- des instances pluralistes ;
- des instances de débats, de questionnements et d'échanges ;
- des instances de proposition et d'action ;



**des outils de démocratie participative.**